

## CALENDRIER Admission PostBac (APB) année 15/16

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

A partir du 1 <sup>er</sup> Décembre	Ouverture du site pour informations.
Du 20 janvier au 20 mars 21h	Saisie des vœux par les candidats (24 vœux maximum dont 12 par types de formation)
Du 20 janvier au 31 mai	Classement des vœux par les candidats
Du 20 janvier au 2 avril	Vérification par les élèves des appréciations et des notes sur les Bulletins. Si problème voir le professeur principal qui transmet au proviseur adjoint.
Le samedi 2 avril	Date limite de modification des dossiers, de confirmation, d'impression des fiches de vœux d'envoi des dossiers papiers
Du 3 au 6 mai	Vérification par les candidats de la réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s) de candidature
Le mardi 31 mai	Date limite de modification de l'ordre des vœux
A partir du 1 <sup>er</sup> juin	Consultation des fiches pédagogiques
<b>PHASES D'ADMISSION</b>	
Première phase Mercredi 8 juin 16h	Réponse des candidats avant Lundi 13 juin 17h Démission des candidats sans réponse Mercredi 15 juin 16h00
Deuxième phase Jeudi 23 juin 16h00	Réponse des candidats avant Mardi 28 juin 17h00 Démission des candidats sans réponse Jeudi 30 juin 16h00
Troisième phase Jeudi 14 juillet 16h00	Réponse des candidats avant Mardi 19 juillet 16h00 Démission des candidats sans réponse Jeudi 21 juillet 16h00
<b>PHASES D'ADMISSION COMPLEMENTAIRES</b>	
Du vendredi 24 juin 16h00 au Vendredi 26 août minuit	Saisie des vœux par les candidats Pour les formations à la Réunion
Vendredi 9 septembre minuit	Pour les formations hors académie
Mercredi 31 août. Mercredi 14 septembre.	Fin de l'affichage des propositions et de la gestion des listes d'attente
Réponse des candidats	
Jeudi 1 septembre minuit	Pour la Réunion
Jeudi 15 septembre minuit	Hors académie
	Délai de réponse des candidats :
	1 semaine jusqu'au 20 août
	72 heures du 20 août au 31 août
Pour les formations à la Réunion	24 heures à partir du 18 août.
Pour les formations hors académie	24h à partir du 1 <sup>er</sup> septembre